

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2017-12-18

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanel, concernant le budget 2018, tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 18 décembre 2017 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal*, à tous les membres du conseil le 15 décembre 2017, soit plus de deux jours avant sa tenue.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2018
4. Adoption des prévisions budgétaires 2018
5. Période de questions
6. Levée de la séance

17-312

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Monsieur Réjean Hudon, secrétaire-trésorier, fait la lecture du résumé des prévisions budgétaires 2018 préparées par les membres du conseil.

17-313

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte les prévisions budgétaires 2018 telles que présentées par le secrétaire-trésorier, soit :

REVENUS	2018	2017	Prév. 2017
1) Taxes	2 124 271 \$	2 009 951 \$	2 033 401 \$
2) En lieux de taxes	47 315 \$	46 824 \$	46 795 \$
3) Services rendus	166 125 \$	153 700 \$	178 633 \$
4) Autres revenus	61 200 \$	58 700 \$	84 335 \$
5) Transferts inconditionnels	199 372 \$	195 800 \$	195 864 \$
6) Transferts conditionnels	126 835 \$	105 275 \$	112 877 \$
7) Financement des activités d'investissement			127 200 \$
	2 725 118 \$	2 570 250 \$	2 779 105 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2018	2017	Prév. 2017
1) Administration générale	546 880 \$	552 694 \$	563 655 \$
2) Sécurité publique	350 166 \$	334 707 \$	337 354 \$
3) Transports	436 234 \$	394 571 \$	390 608 \$
4) Hygiène du milieu	517 583 \$	501 074 \$	546 537 \$
5) Santé et bien-être	28 650 \$	19 200 \$	16 230 \$
6) Aménagement et urbanisme	138 525 \$	137 715 \$	155 818 \$
7) Loisirs et culture	421 890 \$	392 714 \$	416 032 \$
8) Frais de financement	32 360 \$	31 685 \$	30 685 \$
9) Remboursement dette à long terme	152 830 \$	140 390 \$	140 286 \$
10) Activités d'investissement	100 000 \$	65 500 \$	154 094 \$
	2 725 118 \$	2 570 250 \$	2 751 299 \$

SURPLUS (DÉFICIT) 27 806 \$

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, aucune question ne fut posée.

17-314

6. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

Que la séance soit levée à 19 h 45.

Fait et passé à Albanel en ce dix-huitième jour de décembre 2017.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général